

# SAUSSERON IMPRESSIONNISTES, MAG'

Le magazine de la Communauté de Communes

N°4 SEPTEMBRE 2022



UN TERRITOIRE AU RYTHME  
DE LA NATURE



# ÉDITO

Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous souhaitons pour notre Communauté de Communes.

Ce sont des défis ambitieux, mais nous savons qu'il faut les relever et adopter de nouvelles manières d'agir dans de nombreux domaines. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être une Communauté à énergie positive.

Quels sont nos projets ? Mettre en place un éclairage raisonné, mieux rénover les bâtiments publics comme nos propres maisons, identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce...

Nous n'oublions pas non plus la révolution digitale. Loin d'en avoir peur, nous considérons qu'elle est porteuse d'avenir et nous voulons nous saisir des opportunités offertes par le numérique, en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social.

Nous souhaitons réellement faire vivre notre territoire; pour cela, nous devons reconnaître le rôle nourricier de notre agriculture et soutenir tous les modes de production.

N'oublions pas les vecteurs incontournables de la double performance économique et environnementale de notre agriculture. Les agriculteurs sont les premiers gestionnaires de notre terre !

L'expérimentation et l'innovation sont inscrites dans l'ADN de notre Communauté. La CCSI est un territoire fertile pour de multiples transitions; à nous d'y cultiver, ensemble, nos talents pour contribuer à un développement responsable et profitable à tous.

Au nom du Conseil Communautaire, je vous souhaite une belle rentrée 2022 pleine d'énergie et une bonne lecture !

**Isabelle Mézières**  
**Maire d'Auvers-sur-Oise**  
**Présidente de la Communauté de**  
**Communes Sausseron-Impressionnistes**

De bois issu de l'éclaircie et de l'entretien des forêts, cimes des arbres non utilisées pour la charpente et la menuiserie, sous-produits de la première transformation du bois (copeaux, etc.). L'éclaircie consiste à réduire la densité d'un peuplement forestier par prélèvement des arbres les plus chétifs pour laisser l'espace nécessaire à la croissance des arbres les plus forts.  
 De papiers et cartons récupérés, chutes de fabrication, collectes auprès des particuliers, des industriels et des commerçants, ou invendus. Pas d'utilisation de produits toxiques.

## SOMMAIRE

Édito p.2

Le Relais Petite Enfance p.4

Forum de la petite enfance p.6

Enfance-Jeunesse p.8

Festival  
 Sausseron-Impressionnistes p.10

Journées Européennes  
 du Patrimoine  
 "Le Carnaval des Animaux" p.13

Orgue aux enfants p.14

Conservatoire de musique p.15

Les échos du budget p.16

Solidarité p.20

"Dossier spécial" La SICAE p.21

La Semaine Bleue p.22



## 15 VILLAGES, UN TERRITOIRE

- ARRONVILLE
- AUVERS-SUR-OISE
- BUTRY-SUR-OISE
- ENNERY
- ÉPIAIS-RHUS
- FROUVILLE
- GÉNICOURT
- HÉDOUVILLE
- HÉROUVILLE-EN-VEXIN
- LABBEVILLE
- LIVILLIERS
- MENOUVILLE
- NESLES-LA-VALLÉE
- VALMONDOIS
- VALLANGOUJARD

# LE RELAIS PETITE ENFANCE AU CŒUR DU TERRITOIRE



En vertu d'une ordonnance de mai 2021, les Relais Assistants Maternels sont devenus des Relais Petite Enfance, et ce, pour une évolution des métiers de l'accueil des jeunes enfants et une meilleure prise en compte de la parentalité. **C'est ainsi qu'au 1er janvier 2022, le Relais Assistant Maternel (RAM) de la Communauté de Communes s'est modifié en Relais Petite Enfance (RPE).**

Développé et subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le RPE est proposé aux collectivités territoriales afin de faciliter les démarches d'accueil du jeune enfant.

Un nouveau lieu d'écoute, d'échanges et d'informations, au service des familles et assistantes maternelles. Libre d'accès et gratuit, il est animé par une éducatrice de jeunes enfants et une adjointe à l'animation.

## POUR LES FAMILLES (lieu d'informations sur plusieurs thèmes)

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire (assistantes maternelles agréées, gardes à domicile, structures collectives).
- Les démarches administratives (contrat de travail, bulletins de salaire...) et sur leurs devoirs et obligations d'employeur lorsqu'elles embauchent une assistante maternelle.

Des rencontres sont régulièrement organisées entre parents et professionnels de la petite enfance, lors de soirées d'échanges et d'informations, de forums...

## POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

- Mise en relation avec les familles, grâce aux listes de diffusion réactualisées régulièrement.
- Accompagnement dans l'élaboration des contrats de travail ou autres formalités administratives, formation continue...).
- Conseils dans leur fonction professionnelle (statut, droits et devoirs).
- Animations et des temps d'échanges.

## POUR LES ENFANTS (encadrés par des assistantes maternelles)

- Ateliers éducatifs (jeux libres, activités manuelles, lecture...).
- Ateliers de psychomotricité (parcours moteurs, yoga, activités sensorielles...).
- Sorties, pique-niques, goûters, spectacles...

Ces activités constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants afin de leur faire partager un temps avec d'autres enfants et d'autres adultes, dans des espaces de jeux adaptés à leur âge.

**La directrice du RPE est Mme Stéphanie DONADEÏ - 6 rue des sablons 95650 GÉNICOURT**

**Tél : 01 34 42 69 29 / rpe@sausseron-impressionnistes.fr**

**Horaires : Lundi 8h30 à 18h - mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 13h**

**Si vous souhaitez devenir assistante maternelle ou avoir des renseignements sur l'agrément, vous pouvez contacter le RPE.**

Les ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles, les enfants et les gardes à domicile sont proposés : du lundi au vendredi à partir de 9h jusqu'à 11h30, en itinérance sur les villes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery et Génicourt. Des permanences administratives et d'information, téléphoniques et/ou sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h à Génicourt.



## RETOUR EN IMAGES

Cette année, la fête du RPE a eu lieu à Génicourt ; beaucoup de familles étaient au rendez-vous. Plusieurs stands avec des jeux adaptés aux tout petits (jeu de balles, pêche aux canards, parcours sportif, chamboule-tout...) étaient à la disposition des enfants.

Une superbe fête qui a réuni environ 75 familles !





HALTE GARDERIE "Pomme de Requette"  
Lecture de contes par Florence, bibliothécaire  
de la Médiathèque d'Auvers-sur-Oise

# FORUM DE LA PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes vous invite pour son Forum Petite Enfance qui se tiendra le 1er octobre de 10h à 13h dans les locaux du RPE/AOJE/Crèche d'ENNERY.

L'objectif est de permettre aux parents et futurs parents d'échanger avec les professionnels de la Petite Enfance, de leur présenter les structures et les différents modes de garde présents sur le territoire, accueil collectif : crèches, halte-garderie, accueil individuel : assistantes maternelles, ainsi que le Relais Petite Enfance (RPE) et les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Ce sera également l'occasion de rencontrer les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de la Caisse d'allocations Familiales (CAF).

## FORUM DE LA PETITE ENFANCE

Venez découvrir tous les modes d'accueil et services associés présents sur le territoire de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes



SAMEDI 1er OCTOBRE 2022

DE 10H À 13H

Au RPE / AOJE / Crèche, Chemin d'une ruelle à l'autre ENNERY

Infos : [rpe@sausseron-impressionnistes.fr](mailto:rpe@sausseron-impressionnistes.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SAUSSERON  
IMPRESSIONNISTES



# ENFANCE - JEUNESSE

Soucieuse de répondre aux attentes des familles, la Communauté de Communes continue de mener une politique volontaire dans le domaine de l'enfance-jeunesse, à travers une offre de services équilibrée sur le territoire.

Le territoire est bien quadrillé, avec 6 structures d'accueil de loisirs dont 3 gérées en partenariat avec des associations et financées par la Communauté (voir détail en page 17).

Les villes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise financent seules leurs accueils de loisirs; une étude est à mener pour rendre équitable financièrement ce service public.

## BAFA CITOYEN INTERCOMMUNAL

La CCSI finance, pour les jeunes de 17 à 25 ans, la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (prochain stage, vacances de la Toussaint 2022).

Le BAFA est un diplôme non professionnel, accessible dès 17 ans, qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs.

Cette formation s'est étendue sur le territoire de la CCSI permettant ainsi de diminuer les coûts de formation et d'accueillir plus de stagiaires.

Candidature par email [espace-jeunes@ville-auverssuroise.fr](mailto:espace-jeunes@ville-auverssuroise.fr) avant le 20/09/2022



## RETOUR EN IMAGES des accueils de loisirs

1 (mosaïque de 9 photos) Auvers-sur-Oise

2 et 3 Butry-sur-Oise



## RETOUR EN IMAGES des accueils de loisirs

1 Les P'tits Loups du Vexin et l'AOJE ont organisé un inter-centre dans les locaux d'Ennery. Une initiative des accueils de loisirs de la Communauté afin de permettre un échange de convivialité entre les structures.

2 Les Mômes du Sausseron de Nesles-la-vallée et les P'tits Loups du Vexin de Labbeville ont organisé une sortie mutualisée, à la Cité des Sciences.

3, 4 et 5 Sorties organisées par les Mômes du Sausseron : Aquarium de Paris, Parc Hérouval et Cité des Sciences.



# FESTIVAL SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES

*Le OFF du Festival d'Auvers-sur-Oise*

Le Festival d'Auvers-sur-Oise est l'un des plus prestigieux festival de musique d'Europe. Il reprend, en musique, l'esprit qui fut, en peinture, celui des impressionnistes : variété, vivacité, curiosité, liberté...

En 41 ans, le Festival s'est bâti une solide réputation auprès des grands interprètes du monde entier qui l'ont considéré comme une halte incontournable dans leur parcours.

Cette année, pour la première fois, la CCSI a engagé un partenariat avec le Festival pour créer le **FESTIVAL SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES**, une belle action culturelle pour irriguer la musique classique au coeur des villages de notre territoire.

En septembre, nous poursuivons ce partenariat avec le lancement d'ateliers de sensibilisation dans les écoles, autour du "Carnaval des animaux" (voir page 13).



## RETOUR EN IMAGES

- 1 Concert de Dmitri Kalashnikov, piano, dans l'Église Saint-Symphorien de Nesles-la-Vallée
- 2 Concert de François Pineau-Benois, violon, et Ryutaro Suzuki, piano, dans l'Église Saint-Fiacre de Livilliers
- 3 Concert du QUATUOR CANTABILE de violoncelles, (Lisa Strauss, Raphaël Jouan, Florian Pons, Léo Guiguen) dans l'Église Saint-Pierre/Saint-Paul, d'Arronville





1

## RETOUR EN IMAGES

**1 et 2** Concert de Lisa Strauss, violoncelle, et Théo Ould, accordéon, dans l'Église Saint-Martin de Frouville

**3** Concert du Jeune Choeur d'Ile-de-France, dirigé par Pierre-Louis Delaporte, dans l'Église Notre-Dame d'Epiais-Rhus



2

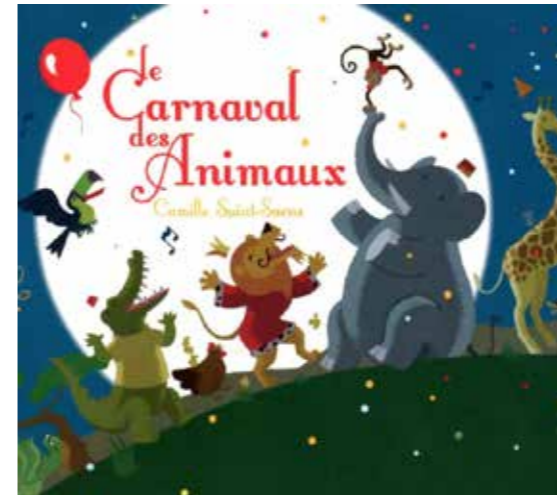


3

# FESTIVAL SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

15 et 16 septembre



## LE CARNAVAL DES ANIMAUX de Camille Saint-Saëns

Dans la continuité du Festival OFF d'Auvers-sur-Oise qui s'est déroulé de mai à juillet dernier, la Communauté de Communes est heureuse de vous présenter un spectacle inédit pour les élèves des écoles primaires du territoire.

Les séances se dérouleront sur 4 lieux :

**Auvers-sur-Oise** (avec Butry-sur-Oise et Valmondois) 300 enfants  
**Nesles-la-Vallée** (avec Labbeville, Hédouville, Frouville) 155 enfants  
**Ennery** (avec Génicourt, Livilliers, Hérouville-en-Vexin) 200 enfants  
**Arronville** (avec Epiais-Rhus, Vallangoujard, Menouville) 120 enfants

L'Orchestre de Chambre Nouvelle Europe et son chef Nicolas Krauze proposent ce spectacle pour les petits comme pour les plus grands et leurs familles. 12 artistes sur scènes (10 musiciens, 1 chef d'orchestre, 1 comédien).

Une oeuvre pleine d'humour et de fantaisie, à l'image de son compositeur : poules, tortues, hémiones, éléphants, kangourous, aquarium, personnages à longues oreilles... on ne se lassera jamais de la mise en musique géniale de Camille Saint-Saëns ni de ces animaux dont tous les enfants rêvent. Le spectacle comprend une présentation des instruments de l'orchestre et l'oeuvre, à proprement parler, comprenant un texte de François Blanche déclamé par un comédien.

### Camille Saint-Saëns : Musicien français (1835-1921)

Remarqué très jeune pour ses extraordinaires dons musicaux, Camille Saint-Saëns donna son premier récital de piano à l'âge de onze ans. Après ses études au conservatoire, il devint non seulement virtuose, mais aussi professeur, compositeur et titulaire de différentes orgues. Il composa de nombreuses musiques religieuses, des symphonies, des opéras, des concertos et des poèmes symphoniques. Il fut aussi le premier compositeur de renom à composer pour le cinéma et est l'auteur d'une des premières musiques de film de l'histoire pour *L'assassinat du Duc de Guise* en 1908.

**Le Carnaval des Animaux**, oeuvre qui, de nos jours, est immédiatement attachée au nom de Saint-Saëns, montre néanmoins tout l'humour dont il était capable malgré son formalisme. Homme curieux et passionné, il s'intéressait à mille choses comme l'astronomie, la philosophie, le théâtre, l'archéologie, la peinture...

Il publia des ouvrages scientifiques ou politiques et reçut des doctorats honorifiques, des universités de Cambridge et Oxford. C'était également un caricaturiste doué.

**Saint-Saëns composa le Carnaval des Animaux en 1886**, au cours de ses vacances dans un petit village autrichien. Il ne s'agit pas de musique sérieuse mais d'une parenthèse humoristique dans l'oeuvre du compositeur. Créée durant le Carnaval de Paris, à l'occasion du Mardi Gras, elle fut rejouée pour fêter la Mi-Carême.

Le compositeur interdit ensuite l'exécution publique de cette oeuvre, de son vivant, excepté *Le Cygne*. L'oeuvre ne sera rejouée qu'en 1922 et obtiendra un succès immense dans le monde entier, succès jamais démenti depuis.

C'est une suite musicale en quatorze pièces ou numéros que le compositeur a lui-même qualifiée de fantaisie zoologique. Derrière la peinture animalière cocasse, apparaît la satire des humains et de leurs travers, renforcée par quelques citations musicales humoristiques.

Le Carnaval des Animaux a aussi inspiré Francis Blanche, un célèbre humoriste français (1921-1974).

# L'ORGUE AUX ENFANTS



Dans l'objectif de faire découvrir l'orgue de l'Église Notre-Dame d'Auvers aux enfants de la CCSI, le Festival a organisé, pour les écoles primaires, des ateliers de sensibilisation qui se sont déroulés en trois parties :

- Présentation de l'instrument, de son architecture et des possibilités qu'il permet en termes de variété de sons et de nuances.
- Extraits sonores de l'organiste dont une improvisation sur « Au clair de la lune » pour montrer les capacités de l'orgue sur un air connu des enfants suivi, d'une représentation de la Toccata en ré mineur de Bach.
- Foire aux questions et un test de l'instrument pour quelques élèves afin de leur permettre de le prendre en main.

Cours gratuits d'essais possibles à partir de septembre (renseignements : [festauvers@gmail.com](mailto:festauvers@gmail.com))

Quatre écoles ont participé aux ateliers; encadrés par Jean-Charles Gandrille, organiste titulaire de l'Église d'Auvers, et Laure Rigot, organiste et professeure de piano :

- École Grangeon de Vallangoujard : 60 élèves
- École élémentaire d'Hédouville : 42 élèves
- École de Vavasseur et Chaponval d'Auvers : 90 élèves

Le Festival a également renouvelé son partenariat avec le collège Daubigny pour mener une action de sensibilisation auprès des 6e et 4e de M. Neumann, professeur de musique du Collège.

Rencontres et échanges avec les élèves :

- Présentation du Festival (missions, histoire)
- Présentation des artistes et des œuvres de la répétition
- Sensibilisation à la musique classique par le biais d'extraits
- Blind test effectué à partir d'incontournables de la musique classique

Les élèves ont assisté à la répétition du concert de Daniil Tyurin avec l'Orchestre de la Nouvelle Europe.



# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES



Le conservatoire de musique est géré et financé par la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes.

En 2016, la CCSI avait signé une convention d'adhésion (participation financière) avec les villes de Méry-sur-Oise, Mériel et Frépillon. D'un commun accord, la convention ne sera pas renouvelée pour la rentrée 2022.

L'enseignement musical s'organisera désormais en deux parties :

1 / Le conservatoire de musique se poursuivra sur la CCSI avec un enseignement musical dédié aux habitants des 15 villes du territoire.

2/ L'organisation de l'enseignement musical sur les communes de Méry-sur-Oise, Mériel et Frépillon sera reprise en direct avec la création d'une section École de Musique sous forme associative.

Les professeurs, qui dispensent des cours d'instruments auprès des élèves poursuivront leurs interventions. Les lieux d'enseignement seront conservés. Un certain nombre de cours collectifs (chorale, solfège, orchestre...) resteront, toutefois, communs.

Aussi bien pour le Conservatoire Sausseron-Impressionnistes que pour les communes de Méry-sur-Oise, Mériel et Frépillon, la reprise des cours est programmée à compter du 1er octobre.

D'ici là, vous pouvez nous adresser vos questions aux adresses suivantes : [ccsi.conservatoire@gmail.com](mailto:ccsi.conservatoire@gmail.com)

Nous vous donnons rendez-vous, à l'occasion des Forums des Associations d'Auvers-sur-Oise, le samedi 10 septembre, de Butry-sur-Oise et Valmondois, le samedi 4 septembre.



# LES ÉCHOS DU BUDGET

## 14 021 925€

## INVESTISSEMENT

### RECETTES

### 3 240 757€

#### SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

• Vidéo-protection	87 500€
• Création d'un réseau de vidéo-protection, par des caméras installées aux entrées et sorties de villages	25 000€
• Centre de loisirs La Garenne de Labbeville : aménagement de locaux	386 273€
• Dématérialisation des autorisations du droit des sols	10 000€
• Maison France Services	100 000€

Affectation du résultat définitif	700 000€
Auto-financement, virement de la section de fonctionnement	1 611 984€
Opération d'ordre	120 000€
Dotations	100 000€

### DÉPENSES

#### LES ÉQUIPEMENTS (grands projets du territoire)

• Création d'un réseau de vidéo-protection sur les 15 villes de la CCSI	831 000€
• Création d'une Maison France Services à Nesles-la-Vallée	169 000€
• Création d'un centre de loisirs à Labbeville	500 000€
• Réfections et entretiens des voiries communautaires	619 800€

#### Emprunts et dettes assimilés 142 005€ - Capital restant dû au 31/12/2022 : 1 205 208€

- Caisse d'Épargne (4,66%, fin 2022) : AOJE d'Ennery, 200 000€.
- Caisse des Dépôts et Consignations (1,76%, fin 2035) : Centre de loisirs de Nesles-la-Vallée 250 000€ et centre de loisirs multi-accueil d'Ennery 1 000 000€.
- Caisse Régionale de Crédit Agricole (3,4%, fin 2028) : Crèche d'Auvers-sur-oise et route communautaire (n°31), 1 000 000€.

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES

### 10 781 167€

#### Taux des impôts et taxes

• TH (Taxe d'Habitation)	7,36%
• TFB (Taxe Foncière Bâti)	1,00%
• TFNB (Taxe Foncière Non Bâti)	2,40%
• CFE (Contribution Fiscale des Entreprises)	18,33%

#### TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

• TRI ACTION	10,27%
• TRI OR	9,33%
• SMIRTOM	11% (Butry-sur-Oise). 6,88% (Arronville, Ennery, Epiais-Rhus, Génicourt, Hérouville-en-Vexin, Labbeville, Livilliers, Ménouville, Nesles-la-Vallée, Vallangoujard, Valmondois)

• Produits des services	164 500€
• Remboursement du personnel ( maladie)	3 000€
• Impôts et taxes	2 777 648€
• Fiscalité locale	4 729 540€
• Dotation, subventions, participation	1 613 759€

Autres produits de gestion courant (remboursement litige voirie 424 936€)

RÉSULTAT REPORTÉ 1 067 784€

### DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL 1 072 236€

Quelques chiffres : Participation crèches d'Ennery et Auvers, 349 000€ / Location (bureaux, RAM, LAEP, centres de loisirs), 91 100€ / Redevances parking gares, 16 000€ / Entretien et fauchage des voiries communautaires, 200 000€.

SALAIRES ET CHARGES 728 400€

#### ATTÉNUATIONS DE PRODUITS

• Attribution de compensation aux communes	2 005 123€
• TEOM	2 164 000€
• FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)	1 000 000€
• FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	1 300 410€
• Reversement taxe	1 750€

#### AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

##### Les subventions diverses :

• AOJE d'Ennery	305 000€
• Mômes du Sausseron	70 000€
• P'tits Loups du Vexin	70 000€
• SMOVON	42 750€
• Association Sauvegarde du Vexin	1 500€
• Festival d'Auvers-sur-Oise	5 000€
• Comité des fêtes de Frouville	1 000€

Budget annexe Zac d'Ennery 134 300€

Reversements : GÉMAPI, Entente Oise et SMBO 118 422€

Charges financières	29 290€
Opérations d'ordres	120 000€
Virement à la section d'investissement	1 611 984€

# BUDGET ANNEXE

## ZAE "LES PORTES DU VEXIN"

### FONCTIONNEMENT

174 336€

#### RECETTES

En 2022, une subvention d'équilibre du budget principal de 134 300€ est réalisée.  
L'excédent de fonctionnement de l'année 2021 vient abonder les recettes de fonctionnement, pour 40 036€.

#### DÉPENSES

- Espaces verts 40 000€
- Éclairage public 35 000€
- Voirie 15 000€
- Ramassages exceptionnels auprès du SMIRTOM 12 000€
- Enlèvement et nettoyage dépôts sauvages 35 300€
- Remise en peinture des candélabres 7 300€
- Participation SIARP 30 036€

Jusqu'en 2021, certaines dépenses étaient imputées sur le budget principal, par manque de crédit du budget annexe ZAE. Afin de redonner un sens à ce budget annexe, une subvention d'équilibre importante est reversée du budget principal dans le but de retracer les dépenses liées à la ZAE d'Ennery.

### INVESTISSEMENTS

2 374 906€

#### RECETTES

Dans le cadre du projet de rénovation en LED de l'éclairage public de la ZAE, un financement a été sollicité auprès de l'État de 87 353€.

Le solde d'exécution reporté est de 339 834€ et le FCTVA de 25 000€.

Les restes à réaliser de 1 922 719€ concernent :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| • Création d'ateliers locatifs                        | 275 703€            |
| • Réalisation d'ateliers locatifs intercommunaux      | 750 000€ + 535 592€ |
| • Accompagnement durable des ateliers locatifs        | 28 070€             |
| • Aménagement des abords des ateliers locatifs (lot7) | 141 167€            |
| • Création d'un espace collaboratif                   | 87 187€ +105 000€   |

#### DÉPENSES

Les grands projets d'investissement sont :

1/ Le projet de construction de trois bâtiments (1.900 m<sup>2</sup>, rue Ampère) réparti en deux bâtiments de 9 ateliers destinés à la location (TPE/PME de 130 à 200 m<sup>2</sup>, ) et un bâtiment d'espaces de travail collaboratif avec un accueil, une grande salle de réunion modulable (180 m<sup>2</sup>), un plateau de bureaux modulables et une cafétéria. Ce projet devrait démarrer en octobre prochain, pour 12 mois de travaux; les crédits budgétaires sont inscrits sur deux exercices 2022 et 2023.

2/ Rénovation de l'éclairage public de la ZAE en LED, au total 177 points lumineux, 131 028€.



# BUDGET ANNEXE DU TOURISME

### FONCTIONNEMENT

132 887€

#### RECETTES

Pour 2022, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 86 000€.

Elles proviennent principalement :

- Des produits des services : visites guidées et ventes de la boutique (50 000€)
- Des impôts et taxes : taxe de séjour (36 000€)

L'excédent de fonctionnement de l'année 2021 s'élève à 46 887€ et vient abonder cette section en recettes.

#### DÉPENSES

Charges à caractère général 63 947€

La reprise en douceur du secteur touristique a nécessité le réapprovisionnement de la boutique (en nouveautés et en produits « star ») ainsi que l'organisation de nouvelles visites guidées.

Charges de personnel 68 940€

Une nouvelle organisation a été mise en place, avec le recrutement de deux personnes à temps-plein.

L'office de tourisme fait toujours appel à des bénévoles du tourisme de la région et à un groupe de vacataires sur le week-end.

### INVESTISSEMENTS

5 764€

#### RECETTES

L'unique recette d'investissement de l'année 2022 provient de l'excédent d'investissement de l'année 2021, de 5 764€.

#### DÉPENSES

Les dépenses d'investissement seront principalement l'achat de mobilier et d'équipements informatiques pour 5 764€.

# SOLIDARITÉ



Dès le début de la guerre en Ukraine, la Communauté de Communes s'est engagée à collecter des dons pour les regrouper au centre de collecte intercommunal, situé à Auvers-sur-Oise.

MERCI à la famille auversoise de Yuri Salamanka pour l'aide apportée à leurs compatriotes dans cette horrible guerre et félicitations pour avoir créé l'association **TOURNESOLS-D'UKRAINE**.

MERCI aux élus et agents de la Communauté ainsi qu'aux bénévoles, et particulièrement à l'entreprise auversoise Benoist qui a pris le relais pour le stockage des dons à destination de l'Ukraine. **À ce jour, nous avons expédié plus de 1 400 m3 de dons.**



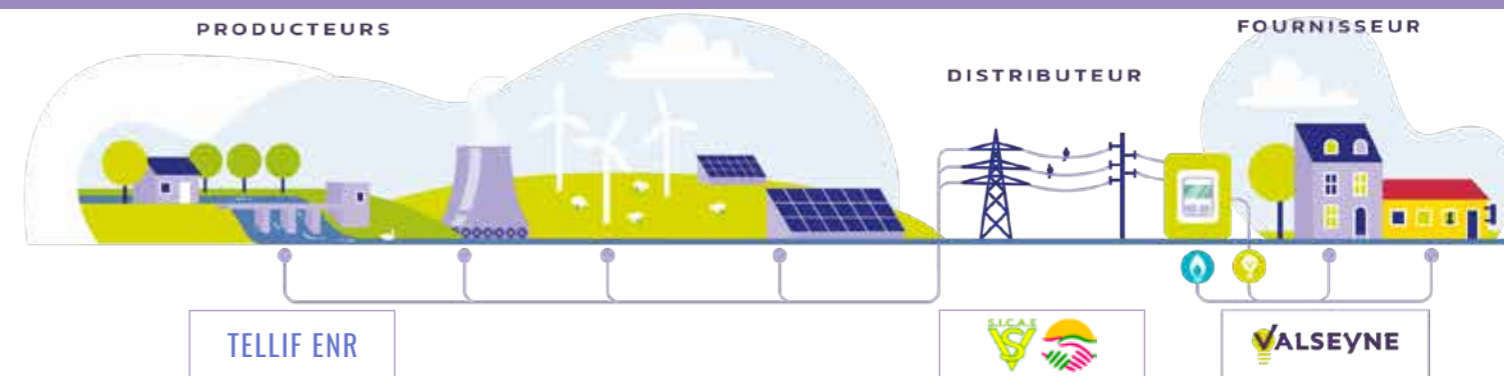
Pour venir en aide à la population ukrainienne, vous pouvez faire un don financier (par virement ou chèque) auprès de l'association :

**TOURNESOLS-D'UKRAINE**  
**88 rue Paul Cézanne**  
**95430 Auvers-sur-Oise**  
**07 65 27 54 80 / tournesolsdukraine@outlook.fr**

**DÉPÔT DES DONNS : Alimentation, vêtements, médicaments...**

- **Entrepôt Benoist : Rue François Mitterrand - Auvers-sur-Oise**  
**Mercredi 16H30/19H et Samedi 10H/18H**
- **Service Technique d'Auvers-sur-Oise : Rue Tagliana**  
**Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8H30/12H-13H30/16H**

# "DOSSIER SPÉCIAL" LA SICAE DU SAUSSERON



**Saviez-vous, qu'au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, est implantée une coopérative agricole d'énergie – la SICAE VS - depuis plus de 100 ans ?**

Les SICAE (Société coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité) furent créées en 1920, soit un quart de siècle avant EDF, afin d'apporter l'électricité dans les territoires ruraux peu desservis. Ce fut le cas dans le Val d'Oise avec la SICAE VS et, cent ans plus tard, ses convictions restent intactes. En effet, la proximité, la solidarité et l'engagement au service du territoire sont des valeurs fondamentales de son développement.

Présente sur toute la chaîne de l'énergie, la seule coopérative d'énergie valdoisienne héberge 3 entités aux métiers complémentaires, au sein de son siège, dans la **ZAC "Les portes du Vexin" à Ennery**. **La maison mère historique, la SICAE VS, distribue et fournit l'électricité à 13 communes du Vexin, aux tarifs d'achat et de vente réglementés par l'État.**

Sa filiale TELLIF ENR est spécialisée dans la production d'énergie renouvelable, essentiellement hydro-électrique et photovoltaïque, avec la volonté d'accompagner tous les projets ENR du Val d'Oise et d'acquérir des sites de production d'énergie verte partout en France. La troisième entité, VALSEYNE, fournit de l'électricité, de l'électricité verte et du gaz, au tarif de marché, aux professionnels du Val d'Oise. Cette activité est établie en partenariat avec le groupe national Alterna Énergie qui mutualise les achats de plus de 50 coopératives et régies locales d'énergies.

Peu d'acteurs de l'énergie conjuguent une expertise et un ancrage fort au cœur de leur territoire. D'ailleurs, dans le Val d'Oise, **la SICAE VS et VALSEYNE sont les seuls fournisseurs à offrir un service de proximité grâce à leur agence d'Ennery, ouverte 5 jours sur 7, et la disponibilité de ses équipes elles-aussi 100% valdoisienne.**

Par ailleurs, la qualité de service est primordiale et se traduit notamment par des temps de coupure extrêmement faibles sur le réseau de la SICAE VS ainsi que des investissements continus dans sa modernisation.

**En tant que Gestionnaire de Réseau de Distribution, la SICAE VS assure au quotidien, sur 13 communes, l'approvisionnement en électricité 7jours/7 et 24 h/24 ainsi que l'éclairage public.**

Cette mission de service public est réalisée avec un engagement fort des équipes qui interviennent lors des tempêtes, des inondations ... pour garantir aux usagers une continuité d'approvisionnement en électricité.



« Notre stratégie n'est pas dictée par la pression d'actionnaires soucieux de dividendes ; tout ce qui est gagné par la SICAE VS est réinvesti ou mis en réserve pour relever de prochains défis » explique Pierre Perrot, directeur de la SICAE VS. La solidarité est aussi extrêmement importante et se traduit par une mission d'accompagnement pour les usagers réputés précaires. **N'hésitez pas à nous contacter pour vous informer, réaliser un diagnostic ou envisager un partenariat autour d'un projet de production d'ENR (contact@sicae-vs.fr).**

## INFO : P'TIT BUS DU SAUSSERON

### NOUVEAU : TOURNÉE HEBDOMADAIRE OUVERTE AUX 15 VILLES DE LA CCSI

Le P'tit Bus du Sausseron est destiné aux seniors de la CCSI à partir de 65 ans. Pour profiter de ce service gratuit, réservation obligatoire auprès du Centre Communal d'Action Sociale d'Auvers-sur-Oise au **01 34 48 03 90** ou **06 08 15 94 31**.



	DÉPARTS (MAIRIES DE CHAQUE COMMUNE)	DESTINATIONS
MARDI	9H	Marché de l'Isle-Adam
JEUDI	9H	Marché d'Auvers-sur-Oise
VENDREDI	9H	Marché de l'Isle-Adam
SAMEDI	9H	Marché de Nesles-la-Vallée (1 <sup>er</sup> samedi du mois pour tous)

03/10 > 09/10  
**2022**

# LA SEMAINE BLEUE

«ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE, BIEN DANS SON TERRITOIRE»

**SEMAINE BLEUE DU 3 AU 9 OCTOBRE 2022**

Les villes du territoire s'associent pour vous proposer un programme d'activités inédites, rythmées par la joie et la bonne humeur.

Cet événement est coordonné par le CCAS d'Auvers-sur-Oise et les membres de la commission solidarité de la Communauté de Communes.



# PROGRAMME

## LUNDI 3 OCTOBRE : OUVERTURE DE LA SEMAINE BLEUE

- **11h30, Auvers-sur-Oise (participation 10€)**, apéritif dans la cave du Pressoir Auversois suivi d'un déjeuner au Pavillon du Parc Van Gogh (en partenariat avec les commerçants d'Auvers et l'association du Pressoir Auversois)

## MARDI 4 OCTOBRE

**Journée à Valmondois (participation 20€, max 25 personnes)**

- **9h30, balade et cueillette des bois gourmands** (observation des plantes, préparations et dégustations de mets et de boissons florales)
- **12h, déjeuner au restaurant**
- **15h, concert de piano** (deux musiciennes ukrainiennes)
- **16h, visite du Moulin de la Naze** et de l'exposition d'art contemporain

## MERCREDI 5 OCTOBRE

- **10h et 11h, Auvers-sur-Oise (participation 5€)**

**Balade sur "le Botin"**, réplique du bateau-atelier de Daubigny, une invitation à découvrir le patrimoine culturel et fluvial de la Vallée de l'Oise

- **10h, Auvers-sur-Oise (participation 8€)**

**Visite du Musée de l'absinthe** et dégustation de la boisson des impressionnistes

- **14h, Ennery, après-midi festive intergénérationnelle** : tournoi de jeux de société et goûter partagé avec les enfants de l'AOJE (max 20 personnes).

## JEUDI 6 OCTOBRE

**Journée à Amiens, (participation 50€, max 30 personnes)**

- **8h30**, départ en car du Gymnase Bozon à Auvers-sur-Oise
- **10h30**, visite guidée du Musée de Picardie
- **12h30**, déjeuner au restaurant
- **15h**, visite guidée de la cathédrale d'Amiens
- **16h45**, Hortillonnage en barques électriques (balade autour des jardins flottants d'Amiens)

## VENDREDI 7 OCTOBRE

- **10h et 11h, Auvers-sur-Oise (participation 5€)**

**Balade sur "le Botin"**, réplique du bateau-atelier de Daubigny, une invitation à découvrir le patrimoine culturel et fluvial de la Vallée de l'Oise

- **14h, Labbeville, (participation 15€, max 20 personnes)**

**Atelier coloriage de Mandala** (possède de nombreuses vertus thérapeutiques) suivi d'un goûter

## SAMEDI 8 OCTOBRE

**Journée au Sénat, (participation 51€, max 40 personnes)**

- **10h**, départ en car du Gymnase Bozon à Auvers-sur-Oise
- **12h**, déjeuner au restaurant du Sénat
- **14h30**, rencontre avec un sénateur, suivie d'une visite guidée du Sénat

## DIMANCHE 9 OCTOBRE : CLÔTURE DE LA SEMAINE BLEUE

**Journée à Butry-sur-Oise, (participation 20€)**

- **10h**, exposition de photos "voyage et portrait" salle Gilbert Joly, à Butry-sur-Oise (entrée libre)
- **14h**, thé-dansant animé par un DJ et un danseur professionnel pour accompagner les dames. Gâteaux et champagne à volonté, rendez-vous à la Guinguette de Butry-sur-Oise, l'Escale

**Réservation à partir du 10/09/22**

**Renseignements des activités et Mini-bus au 06 08 15 94 31 - 01 34 48 03 90**

42<sup>e</sup> Jeux inter-villages

# Fête de la Vallée du Sausseron

# 25 septembre

Dimanche

Dès 9h00

## Hérouville en vexin



**Piscine à mousse**



Organisée par le Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron (CAVS) :

Arronville - Auvers sur Oise - Butry sur Oise - Ennery - Epias Rhus - Frouville - Génicourt  
Hérouville en vexin - Labbeville - Livilliers - Nesles la Vallée - Vallangoujard - Valmondois